

**PROCES-VERBAL DU RENOUVELLEMENT PARTIEL DU  
CONSEIL DE L'INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE  
PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION (INSPE) DE  
L'ACADEMIE DE LA MARTINIQUE DE L'UNIVERSITE DES  
ANTILLES DU 24 JANVIER 2024**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITE DES ANTILLES**

- Vu** le code de l'éducation notamment les articles D719-1 à D719-40 du code de l'éducation fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;
- Vu** les statuts de l'université des Antilles approuvés par le Conseil d'administration du 06 décembre 2023 ;
- Vu** les statuts de l'INSPE de l'académie de la Martinique approuvés par le Conseil d'administration du 29 octobre 2019 ;
- Vu** l'arrêté 2023-1439 du 20 décembre 2023 portant renouvellement partiel du conseil de l'institut de l'INSPE de l'académie de la Martinique de l'université des Antilles ;
- Vu** l'arrêté 2024-58 du 15 janvier 2024 fixant les candidatures pour le renouvellement partiel du conseil de l'institut de l'INSPE de l'académie de la Martinique de l'université des Antilles ;
- Vu** l'arrêté 2024-66 du 16 janvier 2024 portant composition du bureau de vote pour le renouvellement partiel du conseil de l'institut de l'INSPE de l'académie de la Martinique de l'université des Antilles ;
- Vu** les procès-verbaux de dépouillement du 24 janvier 2024 ;
- Vu** la délibération 2022-02 de la réunion des élus du Conseil d'Administration de l'Université des Antilles du 14 février 2022 portant élection du Professeur Michel GEOFFROY en qualité de Président de l'Université des Antilles ;

**PROCLAME**

**Article 1 : Résultats – collège 4**

Sièges à pourvoir : 2

Nombre d'électeurs inscrits : 14

Nombre de votants : 05

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages valablement exprimés : 05

Taux de participation : 35,71 %

Liste	Candidats	Voix obtenues	Sièges obtenus
Transparence et démocratie (FSU)	1. Fanny JAUNET 2. Thierry MONTANUS	5	2

Sont proclamés élus au collège 4 du Conseil de l'INSPE de l'académie de la Martinique, Madame **Fanny JAUNET** et Monsieur **Thierry MONTANUS**.

## Article 2 : Résultats – collège 5

Sièges à pourvoir : 1  
Nombre d'électeurs inscrits : 23  
Nombre de votants : 20  
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 2  
Suffrages valablement exprimés : 18  
Taux de participation : 86.95 %

Liste	Candidats	Voix obtenues	Sièges obtenus
Ensemble pour réussir	1. Lucie CHRISTINE	18	1

Est proclamée élue au collège 5 du Conseil de l'INSPE de l'académie de la Martinique, Madame **Lucie CHRISTINE**.

## Article 3 : Résultats – collège 6

Sièges à pourvoir : 2  
Nombre d'électeurs inscrits : 454  
Nombre de votants : 04  
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 01  
Suffrages valablement exprimés : 03  
Taux de participation : 0.88 %

Liste	Candidats	Voix obtenues	Sièges obtenus
Union et Evolution	1. Naomi CADET-MARTHE 2. William VICTORIN MILOME 3. Océane COUTE-MAHARAJ 4. Lionel FONTAINE	3	2

Sont proclamés élus au collège 6 du Conseil de l'INSPE de l'académie de la Martinique

Les titulaires	Les suppléants
Madame Naomi CADET-MARTHE	Madame Océane COUTE-MAHARAJ
Monsieur William VICTORIN MILOME	Monsieur Lionel FONTAINE

Pointe-à-Pitre, le 25 janvier 2024

**Le Président de l'université des Antilles**



Pr. Michel GEMEROY